

Compte rendu du Conseil d'école du mardi 23 février 2017

Avant de commencer les questions, les parents et les enseignants ont tenu à remercier la mairie pour la sécurisation de la cour avec l'installation de grilles et d'interphone, ainsi que pour les nouveaux panneaux d'affichages. Pour information, le gardien M. Mander ou Lynda sont présents en permanence sur le groupe scolaire Marceau et gèrent, entre autres, les ouvertures de portes et l'interphone.

QUESTIONS MAIRIE

1. Installation des TNI

Mme Pierson rappelle qu'il y a actuellement 4 TNI sur l'école. Les enseignants comme les parents souhaitent l'installation de TNI supplémentaire afin que toutes les classes en soient pourvues.

Mme Martin rappelle que le vote du budget est prévu le 22 mars avec des réductions par rapport au budget initial. Elle souhaite donc faire le point sur toutes les écoles entre le projet d'investissement de TNI et le renouvellement des salles informatiques. Dans le cas de l'école Marceau, les enseignants s'orientent fortement pour les TNI.

2. Alternative aux porte-manteaux dans le préau

Suite aux remarques du précédent conseil, l'achat de porte-manteaux mobile est en cours d'achat. Ces porte-manteaux sur roulettes pourraient être déplacés selon les besoins.

3. Accompagnement scolaire

Mme Pierson fait un nouveau point sur les effectifs et interroge la mairie. Initialement, suite à la réforme, les accompagnements scolaires de 45 mn (pour des questions budgétaires), avaient été prévus pour des groupes de 10 élèves. Actuellement, en raison des absences de surveillants, les groupes d'élèves sont régulièrement de 15 ou 16 élèves. De plus, le temps effectif de travail est plutôt de 30mn. Une fois de plus, les parents et enseignants demandent le retour à un créneau effectif d'une heure d'accompagnement scolaire et un nombre suffisant d'accompagnateurs.

La mairie informe que les tarifs « centre de loisir » et « accompagnement » sont actuellement les plus bas de GPSO, mais devraient augmenter l'année prochaine. Il existe un véritable souci de recrutement. Des actions de recadrage vont être conduites auprès des intervenants (hors enseignants) suite aux retours des parents sur certaines pratiques lors des temps d'accompagnement scolaire. Les parents ont également demandé que les intervenants extérieurs se présentent aux élèves.

4. Absence du directeur du centre de loisir

François Oriacombe le directeur est en arrêt maladie depuis décembre. Depuis son arrêt, Asmah Guenfoudi assure la direction. La mairie présente Maïlys Fink qui vient d'être recrutée et a pris ses fonctions de directrice adjointe depuis la rentrée des vacances de février.

5. Restauration

Les enseignants et les parents rappellent l'irrégularité des plats proposés, même si les menus sont globalement bons. Mme Martin fait un retour sur la commission de restauration. Actuellement il y a 5 composantes bio par semaine et une augmentation des produits locaux dans les menus. Selon les études, 85% des produits sont consommés. Pour rappel, la dernière commission de restauration a eu lieu le 21/02/17. Le compte-rendu est disponible sur le panneau d'affichage des fédérations et sur leurs sites. La prochaine commission aura lieu le 04/05/17.

QUESTIONS ECOLE

6. Remplacement de Mme Cesson

Mme Simon se présente aux parents. Elle remplace Mme Cesson qui est en congé maternité et M. Deal reste présent le vendredi. Le remplacement de Mme Simon est prévu pour 3 semaines, mais Mme Pierson a fait une demande pour qu'elle reste jusqu'à la fin de l'année. Il y a actuellement pénurie de remplaçants pour assurer les remplacements longs (congé de maternité ou longue maladie).

7. Calendrier jusqu'à la fin de l'année

Festival du livre du 13 au 17 mars : des petites listes de livres seront constituées par les enfants et proposées à l'achat. Pour rappel, une partie de l'argent des ventes est reversée sous forme de livres pour l'école par l'association. Cependant, il n'y a aucune obligation d'achat total ou partiel de cette liste.

Semaine des arts du 19 au 24 juin : porte ouverte dans les classes pour les parents.

Atelier d'écriture : une animatrice spécialisée (payée par la Coopérative Scolaire) intervient à nouveau cette année. Chaque classe va travailler sur un thème différent avec une production. CP : Le matou voyageur. CE1 et CE1/CE2 : A l'origine des contes. CE2 : Recette royale. CM1 : un voyage en poésie. CM1/CM2 : Sens et sensation en Egypte. CM2 : Mystères d'Egypte.

Kermesse le 4 juillet AM et Tombola le 3 juillet AM (carnets de 5 à 10€) : les dons de lots sont bienvenus.

8. Coopérative Scolaire

L'enveloppe de dons sera proposée très prochainement, pour la première fois cette année, aux familles. Un grand merci à une famille de l'école pour son don de viennoiserie à l'occasion du petit déjeuner de Noël et à tous pour l'investissement et la fête réussie.

9. Le Livret Scolaire Unique numérique et les nouveaux programmes

Le livret papier a été remis aux parents en décembre. Pour des raisons techniques, la numérisation semble compliquée à mettre en place et les domaines de compétences sont grands, ce qui rend les évaluations difficiles, mais l'ensemble des enseignants y travaillent.

10. La communication avec l'école

Rappel de Mme Pierson : le cahier rouge est à utiliser pour tous les échanges entre enseignants et parents. **Si un enfant est malade pour un ou deux jours, alors un mot dans le cahier au retour de l'enfant est suffisant.** N'utiliser les emails que si l'absence est prévue pour plus de 2 jours. Dans ce cas, les parents doivent informer la directrice et fournir un certificat médical.

11. Rappel sur l'obligation d'assiduité scolaire

La scolarité est obligatoire. Les départs et retour de vacances ne doivent donc pas être différés. Au-delà de 4 demi-journées d'absence/mois, un signalement de niveau 1 pour manquement peut être fait à l'inspection d'académie.

Fin des cours le 7 juillet à 16h30.

12. Rappel de date

Le prochain conseil d'école aura lieu le 20 juin.